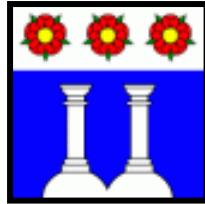


Commune de Sévaz



Bulletin d'information No 23 avril 2009

Sommaire

- Convocation assemblée communale
- Séance d'information
- La Suisse bouge
- Journée forêt ouverte
- Diverses informations

Convocation assemblée communale

(concerne uniquement les citoyens actifs)

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Sévaz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le **mercredi 13 mai 2009**, à 20h00, à la salle communale.

Tractanda :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée du 19 décembre 2008 (il ne sera pas lu étant annexé à la convocation)
2. Comptes 2008
 - 2.1 Fonctionnement
 - 2.2 Investissements
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation
3. Approbation des nouveaux statuts d'Ascobroye
4. Divers

Le point 3 ne sera pas lu mais pourra être consulté au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Séance d'information

Projet d'extension du village de Sévaz

Conformément à l'annonce faite lors de la dernière assemblée communale du 19.12.2008, une séance d'information concernant le projet d'extension de notre village aura lieu

le vendredi 1^{er} mai 2009 dès 19h30 à la salle communale

Tous les intéressés sont cordialement invités à cette séance.
A cette occasion, le Conseil communal répondra volontiers aux questions concernant ce projet.

La Suisse bouge

La Suisse bouge : duel intercommunal Coop entre Estavayer-le-Lac et les communes broyardes

ORGANISATION :

FSG Estavayer-Lully, dans le cadre du projet « *La Suisse bouge* ».

OBJECTIF :

Faire bouger la population en proposant diverses activités à choix ; découvrir de magnifiques parcours à travers la Broye.

Possibilité de participer à une ou plusieurs activités.

PRINCIPE DU DUEL :

Estavayer-le-Lac affronte les communes réunies de Font, Lully, Châtillon, Châbles, Murist, Les Montets, Cugy, Bussy, Sévaz et Vernay. Le résultat se calcule en « heures d'activités » pour les communes. Exemple : un habitant de Font qui participe à une activité le lundi soir pendant 1h30 et le jeudi pendant 1h fait monter le total de sa commune de 2h30. Le calcul se fait sur toute la semaine.

Quelle commune sera la plus active durant cette semaine ?

DATES : du **lundi 4 mai au vendredi 8 mai 2009**, en soirée.

COÛT : GRATUIT.

PUBLIC VISÉ :

Toute la population broyarde. Les enfants doivent être accompagnés des parents. Toutes les activités se prêtent à tous les niveaux, du débutant au sportif accompli.

PROGRAMME : voir au verso.

INSCRIPTIONS : sur place (salle de la Prillaz à Estavayer-le-Lac).

ASSURANCE : à charge des participants.

RENSEIGNEMENTS : auprès de votre commune ou à Cédric Pürro (079 / 336 09 26)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Activités d'extérieur	Aqua gym (17h45-18h30) Natation (19h45-21h15)	Nordic walking / course à pied	Vélo	Roller in-line	Parcours Vita de Montet sous forme de course d'orientation
Activités en salle → chaussures d'intérieur	Danse salsa	Renforcement musculaire	Danse aérobic	Yoga	
Lieu de rendez-vous	Pour TOUTES les activités : salle de la Prillaz, côté lac				
Heure de rendez-vous	- 17h30 aqua gym - dès 19h45 natation - 18h15 danse salsa.	18h15	18h15	18h15	18h15
Remarques	4 couloirs de natation, pas de zone « jeu » pour les enfants. Max. 40 pers. !	Bâtons à disposition pour le Nordic. Différents groupes (selon objectifs)	Casques à disposition. Différents groupes (selon objectifs)	Casques à disposition.	Suivi d'un souper-grillade à la Maison des cadets à Payerne !

Journée forêt ouverte

ORGANISÉE PAR LA



Corporation forestière de l'enclave
d'Estavayer-le-Lac

A la Cabane forestière « La Rochette» de Cugy

Samedi 27 juin 2009 dès 9h⁰⁰

Cantine avec restauration chaude

Venez découvrir le monde passionnant des forestiers et de la forêt en parcourant le Sentier didactique composé de différents postes et assister aux démonstrations suivantes :

Abattage d'un arbre à l'ancienne (scie à rabots) : 09h30 et 13h30

Abattage d'un arbre avec une tronçonneuse : 10h30 et 14h30

Réalisation de copeaux par déchiquetage de bois : 11h30 et 16h00

La manifestation aura lieu par tous les temps et ne nécessite pas d'équipement spécial mais de bonnes chaussures. Renseignements supplémentaires auprès du garde forestier, Bernard Noble (079/634.49.03).

Diverses informations

- Mouvement de la population

Au 31 décembre 2008, la population de Sévaz est de 253 habitants, dont 127 femmes et 126 hommes. Quarante-six étrangers (23 hommes et 23 femmes) sont au bénéfice d'une autorisation de séjour.

Nous souhaitons bon vent aux 11 habitants qui ont quitté Sévaz.

Nous souhaitons la bienvenue aux 25 nouveaux habitants.

Nous souhaitons la bienvenue et félicitations aux heureux parents des deux bébés nés en 2008.



- Résultats des analyses de l'eau potable

Prélèvement du 28.05.2008 à l'école primaire, eau du GRAC :

- ✓ temp. : 12,4 °C
- ✓ chlore : trace
- ✓ nitrate : 6 mg/l
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : 18,3 degrés français

Prélèvement du 12.11.2008 à l'école primaire, eau du GRAC :

- ✓ temp. : 12,8°C
- ✓ chlore : trace
- ✓ nitrate : pas d'indication
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : pas d'indication

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal, pendant les heures d'ouverture du bureau.

- Vignettes vélo 2009

Pour rappel, la Commune offre, aux enfants âgés de 2 à 16 ans, la vignette vélo 2009. Vous pouvez l'obtenir au bureau communal, pendant les heures d'ouverture.



- Tonte du gazon : RAPPEL

A ce sujet, nous voudrions vous rappeler quelques « règles d'or » à respecter afin de ne pas déclencher la mauvaise humeur de vos voisins :

- Essayez de ne pas débiter la tonte de votre gazon trop tôt le matin (disons pas avant 08h00 ! surtout le samedi !). Ceci vous évitera également quelques problèmes pratiques et techniques à cause de la rosée du matin !
- Essayez également de finir la tonte de votre gazon pas trop tard dans la soirée (disons 20h00). Après, on y voit plus rien... !
- Si possible, le samedi, respectez la pause de midi, afin que chacun puisse apprécier un moment de tranquillité en mangeant !
- Et surtout... et surtout... laissez votre tondeuse se reposer le dimanche ! Vos voisins vous en seront infiniment reconnaissants !

Au nom de tous les voisins, nous vous remercions d'avance de respecter ces quelques « règles d'or » et comptons sur la collaboration de tous afin d'éviter des conflits inutiles !

Merci aux utilisateurs du compost à gazon pour le bon fonctionnement de ce dernier. Le gazon est vidé à l'intérieur du silo et non à l'extérieur... (**Avis aux nouveaux habitants** : vous avez la possibilité de déposer votre gazon dans un silo situé en contrebas de la ferme de M. Eric Dubey, route direction Bussy)

Cette recommandation est également valable pour toutes machines équipées d'un moteur (taille-haie, motoculteur, appareil de nettoyage, etc...)





- Camps d'été 2009

Les formulaires d'inscription pour les camps d'été Jeunesse + Sport Fribourg 2009 sont à disposition au bureau communal. Ces camps sont destinés aux jeunes dès 12 ans. Le programme est affiché au pilier public.

Délai d'inscription : 10 mai 2009

- Aide pour les familles avec enfants

La fondation privée « Das Leben meistern » (maîtriser la vie) soutient prioritairement les familles et parents suisses qui ont trois enfants et plus. Si votre revenu annuel (chiffre 4.910 de la taxation fiscale) ne dépasse pas 60'000.- francs par année, voire 65'000.- francs avec 4 enfants et 70'000.- francs avec 5 enfants etc., la fondation peut apporter une aide de 100.- francs par mois et par enfant.

Si vous remplissez les conditions énumérées, nous vous invitons à prendre contact avec la fondation :

**Fondation „Das Leben meistern“
p.a. Urs Schwaller, Président
Postfach 1363
1701 Fribourg**

Renseignements complémentaires (mardi et vendredi):

Mme Hanny Jungo, coordinatrice

Tél.: 026 321 51 30

Fax. 026 321 51 32

E-Mail: urs-schwaller@bluewin.ch

- Les Ligues de santé

Les différentes associations des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans leurs lieux de consultation à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Meyriez.

Pour toute information, consultez l'affiche au pilier public ou demandez un exemplaire au bureau communal.

- Heures d'ouverture du bureau communal

Nous vous rappelons que le bureau communal est ouvert tous les mercredis de 13h45 à 17h00, ainsi que chaque 2^{ème} mercredi du mois, de 18h30 à 19h30 et chaque dernier samedi du mois, de 08h00 à 10h30, ou sur rendez-vous.

Pour information, le bureau sera **fermé du jeudi 4 au mardi 9 juin 2009** pour raisons de vacances.



Pour votre information :

Tél : 026/663.29.45

Fax : 026/663.83.45

E-mail : info@sevaz.ch

Site : www.sevaz.ch

Le Conseil communal vous remercie de prendre note de toutes ces informations et vous apporte ses plus cordiales salutations.